

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

73 177
Objet

Subvention à l'A.P.F.
pour garderie saison-
nière

DATE DE CONVOCATION

16 Juin 1973

DATE D'AFFICHAGE

16 Juin 1973

Nombre de conseillers
en exercice 26

Nombre de présents 18

Nombre de votants 21

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante treize
le 22 JUIN 1973 à 19 heures
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M de LIPKOWSKI .

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, TETARD, BUJARD, STIPAL, DUFOUR,
BUCHET, COLLE, BARDE, NAULIN, MONTRON, LACHAUD, BROTEAU, BERLAND, TAP
DELAIR, BARRIERE, PAPEAU, Mme BIDEAU

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. Mme FAVIERE par M. TETARD
Melle FOUCHE par Me DUFOUR
M. BOUCHET par M. BARRIERE

Absents : MM. M. LARGETEAU - MM. RIVIERE -DOIREAU
Dr. DOMECCQ -M. BOUTET

M M. BARRIERE a été élu Secrétaire.

Comme chaque année, l'Association Populaire Familiale de ROYAN
organise une garderie saisonnière.

Dans ce but, elle sollicite une subvention supplémentaire de
2 000 F, une subvention de 6 000 F lui ayant déjà été accordée à
cet effet pour l'année 1973.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'avis de la commission des Finances du 11 mai 1973,

DECIDE :

- d'allouer une subvention supplémentaire de 2 000 F à l'Association
Populaire Familiale, 19, rue Gérard Bégulier à ROYAN.
- dit que le crédit sera prélevé sur les "dépenses imprévues" du
Budget 1973, la dépense étant imputée au chapitre 951 article 657.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

